Préparer un Doctorat canonique en Droit canonique

Contacts

Doyen et directeur du 3ème cycle :
Prof. Ludovic DANTO

Directeur du Collège Doctoral de l'ICP :
Prof. Vincent HOLZER
(à compter du 1er septembre 2021)

Secrétariat du Doyen et chargée de mission : **Mme Cécile MADEDDU**
00 (0)1 44 39 52 82 – droit.canonique@icp.fr

Secrétariat des études : **Mme Juliana DUVAL**
+33 (0)1 70 64 29 78 - etudes.droit.canonique@icp.fr

Sommaire

Contacts 2
Un Doctorat canonique en Droit canonique : pour qui ? Comment ? 3
Objectifs 3
Durée 3
Condition d'admission 3
Composition du diplôme : 3
Enseignements spécifiques en Droit canonique 3
Composition du portefeuille de la recherche 4
Informations pratiques 5
Comment s'inscrire ? 5
Tarifs 5
Programme 2021-2022 6
Description des enseignements 2021-2022 6
Calendrier universitaire 7
Congrès international : 13 – 16 septembre 2022 8

Un Doctorat canonique en Droit canonique : pour qui ? Comment ?

Objectifs

Inséré au sein du collège doctoral de l'I.C.P., le Cycle des Etudes du Doctorat permet à l'étudiant d'acquérir un haut niveau de qualification en Droit canonique menant à l'obtention de la thèse. La thèse habilite, selon les dispositions de la Constitution Apostolique *Veritatis Gaudium*, à l'enseignement et à la recherche dans une Faculté canoniquement érigée. Elle donne encore accès, aux termes de la législation ecclésiale, à la fonction de Vicaire judiciaire au sein des Tribunaux ecclésiastiques.

Durée

L'élaboration de la thèse doit en principe s'effectuer dans un délai de trois ans.

Condition d'admission

Conformément à la Constitution Apostolique *Veritatis Gaudium* et au Décret *Novo Codice*, les étudiants qui sont titulaires de la Licence ecclésiastique en Droit canonique peuvent être directement admis en première année de Doctorat.

En fonction des résultats obtenus et des places disponibles, le doctorat canonique en Droit canonique peut être préparé en même temps que le Doctorat en Droit auprès de la Faculté de Droit, Economie, Gestion de l'Université de Paris-Saclay.

Composition du diplôme :

Au titre de la Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Paris	Au titre du Collège doctoral de l'Institut Catholique de Paris
- Cours et séminaires de la Faculté de Droit canonique - Réunions des doctorants de la Faculté de Droit canonique	- Semaine méthodologique du collège doctoral de l'Institut Catholique de Paris - Réunion de l'Unité de recherche de l'Institut Catholique de Paris - Réunion du pôle de recherche auquel participe la Faculté de Droit canonique : Pôle Ethique, morale et institution
+ Portefeuille de la recherche	
+ Préparation de la thèse en lien étroit avec le directeur de thèse	

Enseignements spécifiques en Droit canonique

Maquette 3ème cycle	Durée	D1	D2	D3
1. Un séminaire par un enseignant stable de la Faculté	12h	X		
2. Un séminaire par un enseignant invité	12h	X	X	Option
3. Un séminaire par un enseignant chargé d'enseignement ou par un docteur de la Faculté, ayant obtenu la mention « summa cum laude ».	12h	X	X	

4. Un séminaire extérieur à la Faculté de Droit canonique (au moins une fois)		Option	Option	Option
5. Séminaire méthodologique de 1ère année pour ceux qui en ont besoin	36h	Option		
Langues[1]		Option		

Composition du portefeuille de la recherche

EXPERIENCES SCIENTIFIQUES

1. *Activités liées à la formation doctorale Compétences acquises*
   - Participation à des colloques scientifiques
   - Participation à des ateliers, séminaires, journées d'études
   - Participation à la semaine méthodologique
   - Participation à la matinée d'insertion professionnelle
   - Formation à la maîtrise des outils de recherche (HAL, Zotero, etc.)
2. *Autres activités scientifiques Compétences acquises*
   - Communications à des colloques nationaux ou internationaux
   - Participation à des projets de recherche
   - Séjours de recherche
   - Publications scientifiques
   - Autres publications : comptes-rendus, traductions, corrections/relectures d'articles
   - Activités éditoriales
   - Contribution à l'organisation d'évènements scientifiques et montage de projets
   - Organisation de séminaires ou de journées d'études
3. *Autres*

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

4. *Activités professionnelles liées à la formation doctorale. Compétences acquises.*
5. *Activités d'enseignement*
6. *Autres*

La semaine méthodologique de la Recherche aura lieu du **11 au 15 octobre 2021**

Trois réunions des doctorants de la Faculté de Droit canonique seront organisées au cours de l'année. Les dates vous seront données à la rentrée.

[1] Un étudiant inscrit en thèse peut bénéficier, sous certaines conditions, de 56 heures de formation dans une langue étrangère (anglais, allemand, espagnol ou italien) à l'Institut Catholique de Paris

Informations pratiques

Comment s'inscrire ?

Documents demandés :

- *Curriculum vitae*
- Lettre de motivation
- Copie de l'attestation d'obtention de la Licence canonique en Droit canonique
- Copie des relevés de notes obtenus en Licence canonique en Droit canonique
- Pour les clercs, religieux et religieuses : autorisation écrite de son Ordinaire.

Le dossier est à envoyer au secrétariat de la Faculté.

Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par Skype, Zoom ou téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Tarifs

Inspirée par la démarche de responsabilité sociale des Universités (RSU), l'opération **« Campus Responsable » de l'I.C.P.** a été lancée en 2013. Elle repose les fondements pédagogiques des universités catholiques et vise à rendre l'expérience universitaire accessible à tous, elle promeut un environnement de travail propice à la réussite et au développement de l'étudiant. Les actions déjà menées ont été récompensées en 2016 par le Trophée Campus Responsable.

Encouragé à poursuivre ces actions, l'aide de chacun est nécessaire. Aussi tous les étudiants inscrits en cursus auront à verser une contribution de 152 €, indépendamment des frais de scolarité, permettant ainsi la poursuite des efforts de l'I.C.P. pour la valorisation de son patrimoine, la valorisation des personnes et la gestion environnementale.

« La contribution de vie étudiante et de campus » (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus, par paiement ou exonération.

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

1- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur MesServices.Etudiant.gouv.fr
2- Indiquez votre ville d'études
3- Acquittez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
4- Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

NOMBRE DE PARTS FISCALES	TRANCHES				
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
MOINS DE 4 PARTS	Plus de 80 000€ par part	Entre 50 001€ et 80 000€	Entre 38 001€ et 50 000€	Entre 20 001€ et 38 000€	Jusqu'à 20 000€
4 PARTS ET PLUS	Plus de 120 000€ par part	Entre 80 001€ et 120 000€	Entre 50 001€ et 80 000€	Entre 38 001€ et 50 000€	Jusqu'à 38 000€
			Etudiants étrangers	*Etudiants clercs (ou envoyé par une institution ecclésiale)*	

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5	FORMATION CONTINUE
DOCTORAT (PAR AN)	3 970 €	3 360 €	2 770 €	2 240 €	1 930 €	4 990 €

Programme 2021-2022

Description des enseignements 2021-2022

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

Le principe de proportionnalité en Droit canonique. L'enjeu de la *rationabilitas* Chiara Minelli Semestre 1

Le statut de la r*ationabilitas* et son impact sur le Droit canonique actuel :

1. Soin de la création et recherche d'équilibre raisonnable ;
2. Droits de fidèles et *rationabilitas* ;
3. Question de l'éducation des jeunes ;
4. Nullité de mariage et durée de la vie commune : caractère raisonnable des décisions judiciaires ;
5. Le « trésor de l'Eglise » et son application proportionnelle.

8/11 (10h-12h) ; 9/11 (10h-12h) ; 10/11 (10h-12h et 15h-17h) ; 12/11 (10h-12h et 15h-17h)

Mme Chiara Minelli est docteur en jurisprudence de l'Université du Sacré-Cœur de Milan. Elle est professeur ordinaire de Droit canonique, droit ecclésiastique, droit matrimonial et procédure à l'Université de Brescia (Italie)

La synodalité épiscopale, sa physionomie dans l'ordonnancement canonique actuel Frédéric Fermanel Semestre 1

La synodalité est un principe du gouvernement ecclésial, fondée dans la communion hiérarchique, pour circonscrire et discerner graduellement le *sensus fidei fidelium,* à partir de l'action confirmative et synthétique du ministère épiscopal. Au travers de l'organisation ecclésiastique, nous verrons sa mise en œuvre sous quelques aspects canoniques caractéristiques : territorialité, représentativité, subsidiarité pastorale et coresponsabilité.

16/11 (10h-12h) ; 23/11 (10h-12h) ; 30/11 (10h-12h) ; 07/12 (10h-12h) ; 14/12 (10h-12h et 14h-16h)

Séminaire de doctorat Albert Jacquemin Jeudi, 14h – 16h Semestre 2

A partir de quelques thématiques canoniques, découvrez l'importance de l'histoire

20/01 ; 27/01 ; 03/02 ; 10/02 ; 17/02 et 10/03

Calendrier universitaire

Semestre 1	
• Jeudi 9 septembre après-midi (pour les nouveaux étudiants) et vendredi 10 septembre 2021 (pour tous)	*Session de rentrée de la Faculté de Droit canonique (célébration facultaire de la messe du Saint-Esprit)*
• Lundi 13 septembre 2021	*Début du 1er semestre*
• Mardi 5 octobre 2021, 11h	Messe de rentrée, rentrée initiatives étudiantes
• Du samedi 23 octobre 2021 soir au mardi 2 novembre 2021 matin	*Vacances de Toussaint*
• Mercredi 11 novembre 2021	Férié
• Jeudi 18 novembre 2021	Rentrée académique et remise de *Doctorat honoris causa*
• Mardi 7 décembre 2021, 12h15	*Messe patronale de l'I.C.P.*
• Du samedi 18 décembre 2021 soir au lundi 3 janvier 2022 matin	*Vacances de Noël*
• Semaine de révision (pas de cours) : du 3 au 7 janvier 2022	
• Semaine d'examens : du 10 au 14 janvier 2022	
• Samedi 15 janvier 2022 au soir	*Fin du premier semestre*
Semestre 2	
• Lundi 17 janvier 2022	*Début du 2ème semestre*
• Jeudi 20 janvier 2022	*Cérémonie des vœux à 18h (célébration facultaire de la messe à 12h15)*
• Mardi 25 janvier 2022, 12h15	*Fête de saint Thomas d'Aquin*
• Du dimanche 20 février 2022 au samedi 26 février 2022 ou lundi 28 février	*Voyage d'études facultaire (pas de cours)*
• Du samedi 26 février 2022 au lundi 7 mars 2022 au matin	*Vacances d'hiver*
• Du jeudi 14 avril 2022 au lundi 18 avril 2022	*Triduum pascal (pas de cours)*
• 8 avril ou 13 mai (à confirmer).	*Cérémonie de remise des diplômes de l'I.C.P.*
• Du samedi 23 avril 2022 au soir au lundi 9 mai 2022 au matin	*Vacances de printemps*
• Dimanche 8 mai 2022	*Armistice 1945 (férié)*
• A préciser	*Célébration facultaire de la messe de S. Yves*
• Jeudi 26 mai 2022	*Ascension (férié)*
• Lundi 6 juin 2022	*Pentecôte (férié)*
• Semaine de révision (pas de cours) : du 23 au 27 mai 2022	
• Date limite pour le dépôt des mémoires : vendredi 27 mai 2022	
• Semaine d'examens : du 30 mai au 3 juin 2022	
• Semaine de soutenance des mémoires : du 20 au 24 juin 2022	
• Jeudi 7 juillet au soir	*Fin de l'année universitaire I.C.P.*

Congrès international : 13 – 16 septembre 2022

La Faculté de Droit canonique de l'ICP accueille le XVIIe Congrès de la *Consociatio internationalis studio iuris canonici promovendo* rassemblant des chercheurs des cinq continents.

Le thème retenu est *« Personne, droit et justice : la contribution du droit canonique dans l'expérience juridique contemporaine ».*

Programme, informations et inscriptions sur : http://consociatio.icp.fr